

**ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS**  
**Une arrestation et plusieurs cas de**  
**brutalités illustrent le mépris**  
**croissant pour les droits humains**  
Index AI : MDE 15/001/02

« L'arrestation d'un éminent médecin engagé dans la défense des droits humains ainsi que les brutalités dont cet homme et plusieurs membres d'une délégation internationale ont été victimes soulignent le mépris flagrant des autorités israéliennes pour les droits fondamentaux de la personne humaine dans le cadre de la nouvelle Intifada », a déclaré ce jour (jeudi 3 janvier 2002) Amnesty International.

Le Dr Mustafa Barghouti, président de l'Union of Palestinian Medical Relief Committees (UPMRC, Union des comités palestiniens de secours médical), a été arrêté le 2 janvier 2002 à la suite d'une conférence de presse à laquelle avait participé une délégation internationale comprenant des membres du Parlement européen, ainsi que des représentants des États-Unis et de nombreux pays européens.

Le Dr Barghouti a été

appréhendé alors qu'il quittait les lieux de la conférence – dans le cadre de laquelle il avait évoqué les conséquences désastreuses des bouclages israéliens des villes et des villages situés dans les Territoires occupés sur l'accès aux soins médicaux – parce qu'il ne possédait pas le permis requis par les autorités israéliennes pour entrer dans Jérusalem, sa ville natale. Il a été relâché au poste de contrôle d'Al-Ram, entre Jérusalem et Ramallah, après avoir été retenu captif quatre heures durant au centre de détention de Moscobiyyeh, à Jérusalem.

Les violences précédemment évoquées ont été commises par des gardes-frontières israéliens plus tard dans la journée, au poste de contrôle d'Al-Ram, lorsque des membres de la délégation internationale ont protesté contre la tentative des forces de sécurité d'arrêter de nouveau le Dr Barghouti. Ce dernier a été remis en liberté une heure plus tard, avec une rotule fracturée ainsi que diverses plaies et ecchymoses sur le visage et le corps. Certains membres de la délégation internationale, dont la députée

européenne Luisa Morgantini, présentaient également des contusions et d'autres blessures.

*« Le Dr Mustafa Barghouti, qui est connu dans le monde entier, a été relâché, mais cet homme n'est pas le premier militant des droits humains à être maltraité et arrêté. D'autres sont toujours incarcérés en vertu d'ordres de détention administrative, qui permettent aux autorités israéliennes de les maintenir indéfiniment en détention sans inculpation ni jugement »*, a fait observer Amnesty International.

Au nombre de ces personnes figurent Abed al Rahman al Ahmar, militant de l'Observatoire palestinien des droits humains, qui a été arrêté à Jérusalem en mai 2001 parce qu'il n'avait pas de permis l'autorisant à accéder à la ville, et Daoud al Darawi, membre de la Commission palestinienne

Plus de 700 Palestiniens – dont plus de 160 enfants – ont été tués par les forces de sécurité de l'État hébreu depuis octobre 2000. Il s'agissait d'homicides illégaux dans la plupart des cas, or seuls les décès de 13 Palestiniens possédant la citoyenneté israélienne, tués en

indépendante de défense des droits des citoyens, appréhendé en septembre 2001. Ce dernier a été placé en détention administrative en octobre, immédiatement après qu'un juge eut ordonné sa mise en liberté sous caution. Abed al Rahman al Ahmar a déclaré qu'il avait été battu après son interpellation, et tous deux auraient été privés de sommeil et maintenus dans des positions douloureuses de manière prolongée au cours de leur interrogatoire.

*« Les forces armées israéliennes, qui sont responsables des violences dont ont été victimes le Dr Barghouti et plusieurs membres de la délégation internationale, ont également tué par balle à maintes reprises des Palestiniens à des postes de contrôle ou au cours de manifestations, alors qu'aucune vie humaine n'était menacée »*, a ajouté Amnesty International. septembre et en octobre 2000, font actuellement l'objet d'enquêtes dignes de ce nom.

*« En n'enquêtant pas de manière satisfaisante sur chaque homicide, les autorités israéliennes ont créé un climat dans lequel des membres des forces de sécurité*

*nerveux ou irresponsables blessent ou tuent des Palestiniens en toute impunité, a déploré Amnesty International.*

*« Un changement d'état d'esprit permettant le respect inconditionnel des droits humains ne pourra intervenir tant que des cas d'homicides, de blessures, de mauvais traitements et d'autres violations des droits fondamentaux seront considérés comme négligeables et ne donneront pas lieu à des enquêtes appropriées », a conclu l'organisation de défense des droits humains. \_*

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**